

École élémentaire Les Carrois

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 4 novembre 2025

Parents élus : Mme Fluchon, Mme Michaux, Mme Grillet, M. Bakhtaoui.

Enseignants : Mme Terrussot, Mme Guigue, Mme Philippe, Mme Joly, Mme Mougenot, M. Mathey.

Représentante de la Mairie : Mme Giraudet, conseillère municipale, adjointe aux affaires scolaires.

DDEN : poste non pourvu

Directrice du périscolaire : Mme Vadot.

Absents excusés : Mme Benazzouz.

Ouverture de la séance à 17 h 35.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

Fonctionnement du conseil d'école

M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

140 votants pour 196 inscrits, soit une participation de 71,43 % : 119 suffrages exprimés / 21 votes blancs ou nuls, soit 85 % pour la liste.

Présentation de la nouvelle équipe de parents :

FLUCHON Amélie : maman d'Antonin en CE2

MICHAUX Aurélie : maman de Siméon en CP et de Camille en CE1

BAKHTAOUI Abdrahim : papa d'Ali en CP

BENAZZOZ Pauline : maman de Neyla en CE1 et de Sana en CM1

DESCHAMPS Magali : maman de Noé en CE1

GRILLET Florence : maman de Max en CP et d'Eleanor en CE2

M. Mathey rappelle les attributions du conseil d'école aux parents élus.

Point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique

Nous accueillons un total de 115 élèves répartis de la façon suivante :

23 élèves en CP (Mme Terrussot)

22 élèves en CE1 (Mme Guigue)

20 élèves en CE2 (Mme Philippe)

25 élèves en CM1 (M. Mathey et Mme Joly)

25 élèves en CM2 (Mme Mougenot)

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 ont été transmises à l'académie :

- arrivée de 26 CP et départ de 25 CM2 soit 116 élèves pour la rentrée prochaine (à ce jour).

- A priori avec ces effectifs, nous ne devrions pas faire partie du champ d'étude pour une fermeture de classe.

Règlement intérieur

Rappel : ce règlement prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement.

Le règlement intérieur de l'école est en cours de mise à jour suite à quelques aménagements de fonctionnement depuis ce début d'année scolaire.

Une nouvelle version sera présentée lors du prochain conseil d'école afin de pouvoir l'adopter et le voter.

Toutefois, nous avons proposé d'annexer au règlement, dès à présent, la liste des punitions (document départemental) adaptées à l'école.

Ce document a été présenté et adopté par le conseil d'école.

Le règlement intérieur de l'école et son annexe sont disponibles et consultables sur le site internet de l'école.

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches, les lieux de confinement ou les lieux de regroupement et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers. Il est composé de deux documents distincts : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion.

Ces documents seront actualisés (noms des personnels et tâches attribuées – PAI) pour cette année sans évolution quant aux différentes procédures et ils seront transmis avant le 20 décembre 2025 à l'inspection académique.

Cependant, l'instruction du 8 juin 2023 relative au PPMS applicable dans les écoles et les établissements (BO-MEN n°26 du 29 juin 2023) indique :

- l'unification des PPMS « attentat-intrusion » et « risques majeurs ». Les chefs d'établissement doivent avoir adopté un PPMS unifié au plus tard pour l'année scolaire 2027-2028 ;
- que durant cette période de transition, pour les écoles, les DSDEN renouvellent les PPMS au moins par cinquième à partir de la rentrée scolaire 2023-2024. Les PPMS « risques majeurs » et les PPMS « attentat-intrusion » en cours restent en vigueur, le directeur d'école demeurant responsable de leur actualisation et de leur mise en œuvre ;
- que les établissements réalisent au moins deux exercices PPMS distincts des exercices incendie chaque année.

Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 19 septembre.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de 1' 33". L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile (attentat-intrusion) sera réalisé avant les vacances de Noël.

Un second exercice (risques majeurs) devra être réalisé avant les congés de février 2026.

Aides aux élèves

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

L'équipe pédagogique consacre les 36 h annuelles :

- à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques.
- aux activités demandés aux enfants dans le cadre d'un projet pédagogique particulier.
- 6h sont attribuées à la gestion des évaluations nationales.

Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe suivant un planning propre à chaque enseignant.

Activités sportives et culturelles

→ Intervention étudiants de l'UFRSTAPS au cours du 1er trimestre.

14h/15h				
CLASSE	enseignants	effectifs	ACTIVITE	LIEU
CM1	M. Mathev	25	Badminton	GD Cortots
CE2	Mme Philippe	20	Hockey	Ratel
15h/16h				
CLASSE	enseignants	effectifs	ACTIVITE	LIEU
CM2	Mme Mougnot	25	Badminton	GD Cortots
CE1	Mme Guigue	22	Gymnastique	Petit Cortots
CP	Mme Ternusot	23	Jeux d'opposition	Dojo 2

→ Séance de natation : piscine olympique

Les classes de CE2 et CM1 sont concernées cette année.

Sur toute la scolarité de l'élémentaire (CP au CM2), chaque enfant bénéficiera de 2 cycles de piscine.

→ Des créneaux d'accès à la bibliothèque municipale sont proposés à toutes les classes à raison d'une séance par période, soit 4 séances par classe pour l'année scolaire.

Informations diverses

→ Photos scolaires :

- Les photos ont été réalisées le 19 septembre (groupes, individuelles et fratries avec la maternelle également). Les commandes se sont réalisées via le site internet "<https://creanomade.maclasse.photo/>". Il y a eu pour 2554,10€ d'achats soit un gain pour la coopérative scolaire de 1149,35€.

→ Évaluations nationales :

Elles se sont déroulées pour tous les niveaux de classe du 8 au 19 septembre 2025. La restitution des résultats aux familles a débuté début octobre (documents de synthèse des résultats et rendez-vous en fonction des choix et besoins de chaque enseignant et/ou à la demande des parents).

→ Spectacle musical :

« Fanfare pour une diva » avec le quintette de cuivres de l'Orchestre Dijon Bourgogne. → Spectacle offert à toutes les classes. Il a eu lieu, comme chaque année au centre Pierre Jacques, le vendredi 26 septembre 2025. Nous remercions la mairie ainsi que l'association des musicales de Fontaine.

→ Infirmière scolaire :

- La visite médicale à destination des élèves de CE2 est programmée sur 2 dates : les vendredis 7 et 14 novembre

→ Jeux de cour :

Des jeux de cour ont été achetés, 4 "packs" de jeux (dames, puissance 4, kappla, dominos, cordes à sauter, anneaux, raquettes, cibles ...) – rotation des différentes classes sur la semaine. → mise en place effective depuis le 6 novembre.

→ Festival du livre :

Sur une période de 15 jours – dépôt d'une sélection d'ouvrages récents (en 3 exemplaires) – découverte des livres par les enfants – possibilité d'achat – bénéfice de 20 % sur la recette. C'est une proposition validée par l'équipe enseignante qui pourra être étudiée par le comité des fêtes.

→ Sorties scolaires de fin d'année :

Nous avons conservé pour l'instant le principe d'une sortie à la journée pour les classes de CP, CE1 et CE2 et un stage voile sur une semaine sans nuitée tous les 2 ans pour les classes de CM1 et CM2 (ce sera le cas pour cette année scolaire).

→ Cross inter écoles de fin d'année scolaire :

- Cet événement sera reconduit cette année par la mairie. Les enseignants mentionnent une inquiétude sur la sécurité car la zone de départ de la course est étroite et l'an passé plusieurs élèves se sont blessés suite à des bousculades. La mairie va étudier une organisation différente du départ afin d'éviter ce "goulot d'étranglement" juste après le départ.

→ Liaison école / collège :

La première réunion a eu lieu le mardi 7 octobre au collège Montchapet.

- Proposition de l'équipe du collège d'intervenir au sein de l'école afin de présenter les grandes lignes des enjeux du collège aux parents d'élèves de CM1 et de CM2, le mardi 9 décembre 2025. Une communication spécifique sera faite.

- A destination des élèves de CM2 : visite du collège à la journée, le vendredi 20 mars 2026 et organisation d'olympiades au collège, le mardi 9 juin 2026.

- A destination des élèves de CM1 : temps de liaison au collège sur un créneau de 2h en période 3 (la date reste à définir).

→ Ecole et cinéma : pour la classe des CP, à raison de 3 séances sur l'année.

→ Latitude 21 : projet "un architecte dans ta classe" pour la classe des CM2.

Coopérative Scolaire

Le bilan des comptes a été présenté aux membres du conseil d'école.

Coopérative scolaire 2024-2025

Le 31/08/2025:

Compte courant: 7390,74 €

Recettes : 6875,70 €

Photos de classes : 1397,66 €
Activités éducatives : 964 €
Subventions mairie : 2196 €
Participations des familles : 2312,80 €
Recettes exceptionnelles : 5,24 €

Dépenses: 4371,61 €

Cotisations OCCE : 307,91 €
Activités éducatives: 4001 €
Frais bancaires : 30,90 €
Biens durables : 31,80 €

Mme Mougenot reprend la gestion des comptes suite au départ de Mme Goguillon.
Une communication sera faite très prochainement pour un appel à cotisation à la coopérative scolaire.

Comité des fêtes

L'objectif est la prise en charge de l'organisation de différentes actions au cours de l'année scolaire par des parents volontaires en lien avec la direction de l'école.

Ces actions visent à soutenir les différents projets de l'école et de la coopérative scolaire (sorties, voyage, carnaval, fête d'école...) et de proposer des événements festifs pour les enfants et leurs familles.

Une première réunion (courant novembre) sera proposée à tous les parents de l'école.

→ les parents d'élèves élus vont réaliser un sondage pour connaître le créneau le mieux adapté au plus grand nombre pour l'organisation de cette réunion.

Fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Présentation de l'accueil périscolaire des Carrois en primaire : Mme Vadot

Horaires d'ouverture : 7H30-8H40 / 11H50-13H40 / 16H50-18H30

L'équipe est composée d'une directrice, de 4 animateurs et d'une personne en mission de service civique. C'est un dispositif qui permet à toute personne volontaire l'opportunité de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général. Au Carrois, elle a pour mission d'accompagner les enfants en situation de handicap ou ayant des difficultés à être dans le groupe.

Matin : 2 animateurs

Temps méridien : 4 animateurs, la directrice et la personne en service civique

Soir : 2 animateurs, la directrice et la personne en service civique

L'équipe d'animation est assez stable depuis l'année dernière ce qui rend les relations avec les familles et les enfants plus fluides. La communication avec l'équipe d'enseignants est bonne.

Les grands objectifs de l'année : Ils sont expliqués et détaillés dans le projet pédagogique :

- Permettre aux enfants de progresser dans le « bien vivre ensemble »
- Sensibiliser les enfants à l'impact des activités humaines sur l'environnement et au respect de la nature
- Permettre aux enfants d'apprendre par l'expérimentation et le jeu

Les activités :

Un programme d'activités est affiché à l'entrée du périscolaire : une activité manuelle ou sportive chaque midi, une activité d'expression ou manuelle le soir. Il est modifié chaque trimestre.

Il essaie de proposer des ateliers suffisamment variés afin que chaque enfant puisse être intéressé. En revanche, ils ne sont jamais obligés de participer.

L'année dernière, les enfants ont, au moment de Noël, écrit une carte aux 80 résidents de l'EHPAD « les Nymphéas ». Les personnes n'ont pas eu la possibilité de leur répondre, par manque de temps de leur animatrice. Cela a un peu déçu les enfants.

Un projet de correspondance avec des personnes âgées en capacité de donner un retour aux enfants est en réflexion.

D'autres projets verront le jour au cours de l'année.

Les parents d'élèves souhaitent une coopération avec le périscolaire lors des divers événements qu'ils organiseront : carnaval, fête de fin d'année scolaire ... L'équipe d'animateurs y est très favorable.

Travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Vidéoprojecteurs défectueux :

Les vidéoprojecteurs des classes de CE2 et CM2 sont très très fatigués et fonctionnent très aléatoirement ...

→ Suite à la réunion du 26 septembre (mairie et directeurs d'école), la mairie propose de remplacer ces vidéoprojecteurs par des dalles numériques. Un mail a été envoyé au service éducation dernièrement.

→ L'aménagement de la classe de CE2 sera priorisé.

- Toilettes du préau :

Plusieurs chasses d'eau coulent en permanence et tous les loquets de fermeture des toilettes individuelles sont cassés. A priori cela date de plusieurs mois et au moins un ou deux très récemment.

→ il est nécessaire de les remplacer pour le bien-être des élèves – de plus, une sensibilisation au bon usage des toilettes devra être faite à tous les élèves.

- Fourniture d'une poubelle jaune :

Pas de poubelle pour le recyclable pour l'élémentaire → la demande a été faite à la mairie en début d'année scolaire.

- Ménage dans les locaux :

Les classes sont faites très succinctement, nous allons lister nos priorités.

→ un mail va être envoyé à la mairie dans ce sens.

- Armoire pour le rangement des jeux de cour :

Nous souhaiterions que la gestion des jeux de cour soit réalisée par les élèves : sortie, rangement, vérification des jeux, petit entretien ...

Pour cela, il faut que les jeux soient rapidement et facilement accessibles par les différents élèves de service pour les sortir et les ranger.

Donc nous aurions besoin pour les stocker, d'une armoire qui puisse se fermer à clé et être positionnée sous le préau de l'école.

→ La mairie va étudier l'aménagement le plus adapté.

- Sonnerie :

La sonnerie de l'école est défectueuse, elle ne sonne pas aux créneaux souhaités. Nous n'avons pas la possibilité de la régler.

→ un mail a été envoyé à la mairie dans ce sens – cela devient très urgent car la gestion au quotidien est difficile.

Dates à retenir

Les prochains conseils d'école : mardi 10 mars 2026 ; mardi 16 juin 2026.

La fête de carnaval ? : vendredi 6 février 2026.

La fête de l'école : vendredi 26 juin 2026.

La séance est levée à 19h15

Le directeur,
M. Mathey



L'enseignante,
Mme Guigüe



La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme Fluchon

